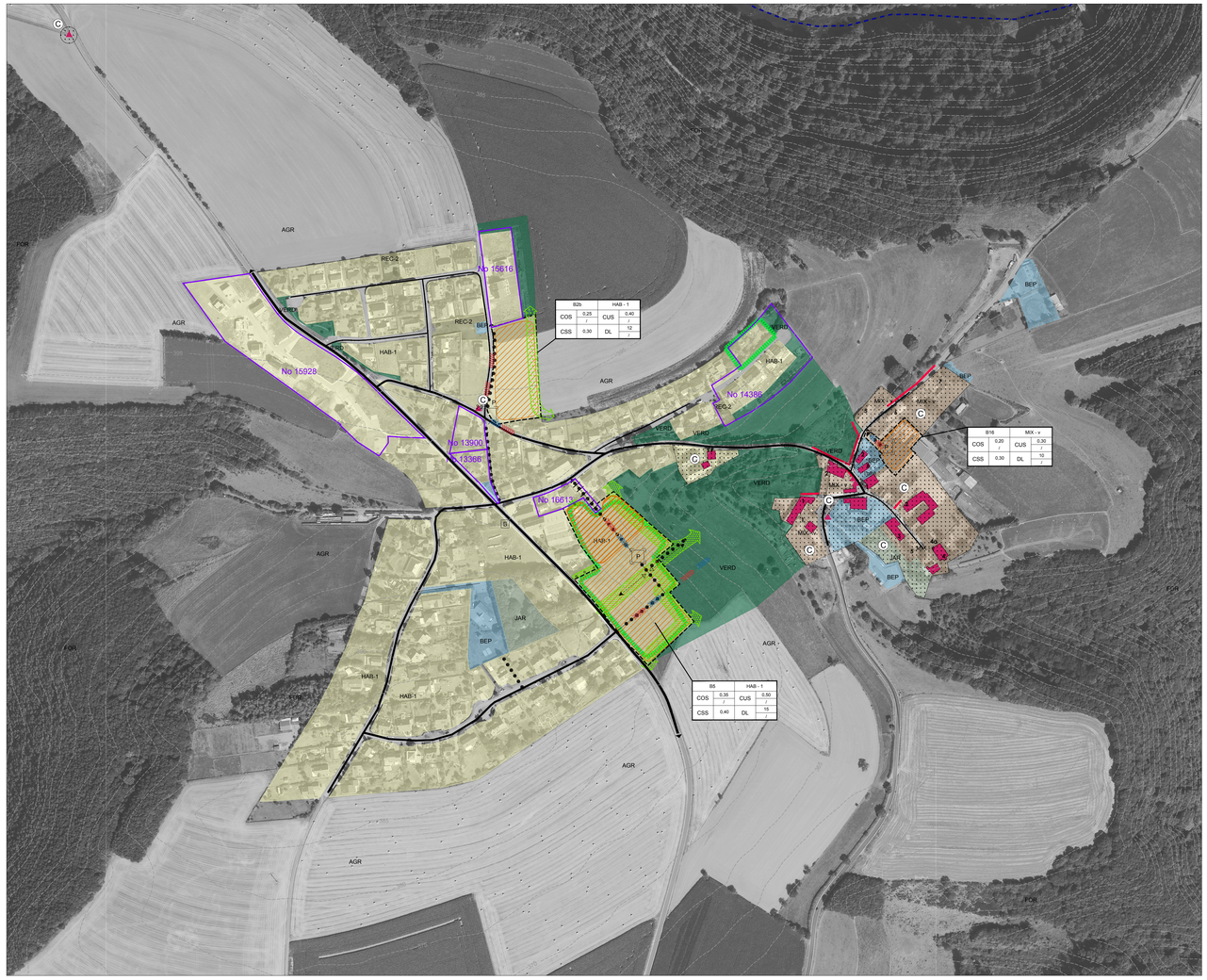

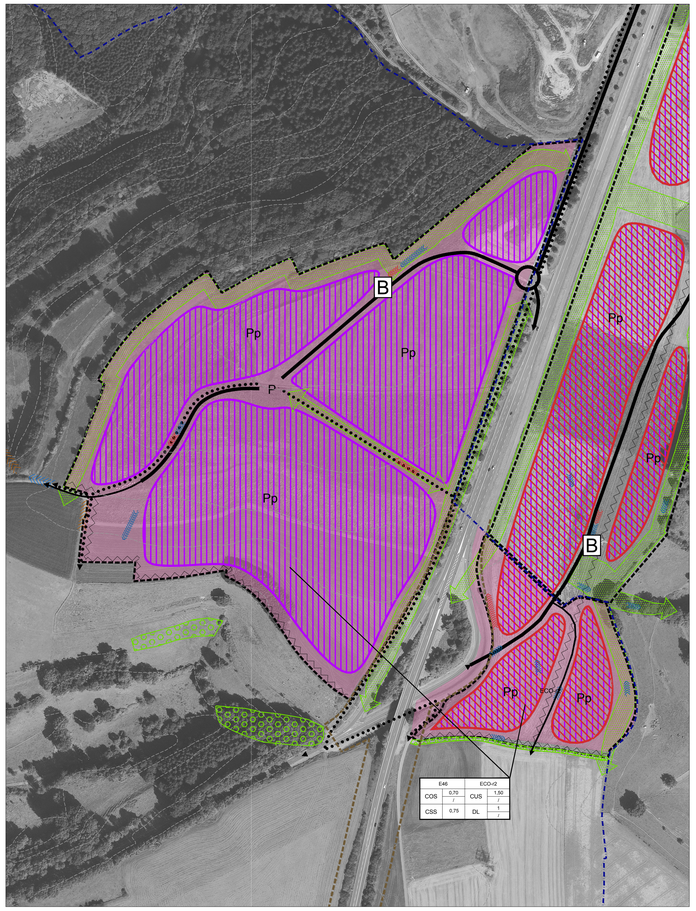

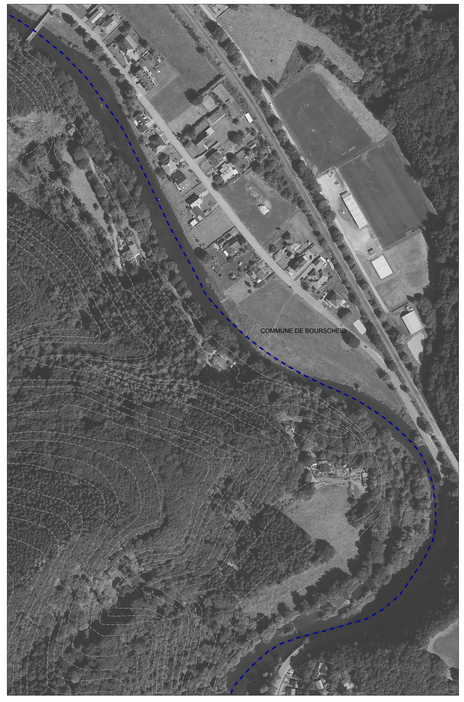

ETUDE PREPARATOIRE - SCHEMAS DIRECTEURS

délimitation du schéma directeur

Concept de développement urbain

Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités

faible | moyenne | forte densité

- logement
- commerce / services
- artisanat / industrie
- équipements publics / loisir / sport

Espace public
- espace minéral cerné / ouvert
- espace vert cerné / ouvert

Centralité

Elément identitaire à préserver

Mesures d'intégration spécifiques

Séquences visuelles
- axe visuel
- seuil / entrée de quartier , de ville, de village

Concept de mobilité et concert d'infrastructures techniques

Connexions
- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
- mobilité douce (interquartier, intraquartier)
- zone résidentielle / zone de rencontre
- chemin de fer

Aire de stationnement
- parking ouvert / souterrain
- P Pp parking public / privé

Transport en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaire)

Infratructures techniques
- axe principal pour l'écoulement et la rétention des eaux pluviales
- axe principal du canal pour eaux usées

Concept de mise en valeur des paysages et des espaces verts intra-urbains
- coulée verte
- biotopes à préserver

FOND DE PLAN

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Courbe de niveau

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

Zone d'habitation
- HAB-1 zone d'habitation 1

Zones mixtes
- MIX-u zone mixte urbaine
- MIX-v zone mixte villageoise
- MIX-r zone mixte rurale

Zone de bâtiments et équipements publics
- BEP

Zones d'activités
- ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-c2 zone d'activités économiques régionale type 2

Zone commerciale
- COM

Zone spéciale
- SPEC

Zone de gares ferroviaires et routières
- GARE

Zone de sport et de loisirs
- REC
- REC-1 activités de camping
- REC-2 activités de plein air

Zone de jardins familiaux
- JAR

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" :

Dénomination de la ou des zones			
COS	max. / min.	CUS	max. / min.
CSS	max.	DL	max. / min.

ZONES DESTINÉES À RESTER LIBRES

Zone agricole
- AGR

Zone forestière *
- FOR

Zone de verdure
- VERD

Remarque importante :

* Les zones forestières sont indiquées sur base de l'OBS 1999 actualisée sur base de l'orthophoto 2013
La délimitation des zones forestières à l'écart des zones d'agglomérations est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

ZONES SUPERPOSÉES

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Plan d'aménagement particulier approuvé

Zone d'aménagement différé

- Ce servitude "urbanisation" - Corridor
- B servitude "urbanisation" - biotope
- T servitude "urbanisation" - tampon
- V servitude "urbanisation" - visibilité
- Cz servitude "urbanisation" - coulée verte
- Is servitude "urbanisation" - interface
- Ce servitude "urbanisation" - cours d'eau

Couloirs et espaces réservés
- couloir pour projets routiers / multimodal
- couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal
- secteur protégé de type "environnement construit"
- construction protégée
- petit patrimoine protégé
- mur protégé

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES SPÉCIFIQUES RELATIVES:

à la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds de route
(zone non aedificandi 87, 20m / échangeurs 15m)

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

Zones soumises aux dispositions de l'art 17 et /ou art 20
(à titre indicatif et non exhaustif)
- surfaces pour mesures CEF (art.20)

Réseau cyclable national
- Piste cyclable existante
  PC16 itinéraire cyclable de la Moyenne Sûre
  Tronçon PC33 antenne de Erpeldange
- Piste cyclable projetée (Source : Kontiplan, août 2015)
  PC33 antenne de Erpeldange
  PC34 axe central Nordstad

Ref. :	
Accord du conseil communal	15/05/2017
Avis de la Commission d'Aménagement	15/09/2017
Avis du ministre de l'Environnement	08/08/2017
Vote du conseil communal	14/12/2017
Approbation du ministre de l'Intérieur	23/08/2018
Approbation du ministre de l'Environnement	

PCN © ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG (2016)
COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE
BD-L-TC © ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG (2008)
COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE
OBS 1999 © ORIGINE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG (2002)
COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

MAITRE D'OUVRAGE:

GRAND - DUCHE DE LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE D' ERPELDANGE - SUR - SÛRE

PROJET:

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

OBJET:

PLAN D'ENSEMBLE - SCHEMAS DIRECTEURS SUR FOND PAG
LOCALITE DE BURDEN ET FRIDHAFF

IND.	DATE	ORIGINE		CONTROLE		VISA		MODIFICATIONS
		INITIALE	VISA	INITIALE	VISA	INITIALE	VISA	
E								
D								
C								
B								
A	26/09/2018	HSG		VMC		CvP		Suivant décision M.I. du 23 août 2018

						ECHELLE	FICHIER	N° PLAN	INDICE
0	23/10/2017	HSH		AMC		CvP	1/2500	224-226.dwg	E061018-226	A

TR-ENGINEERING
Ingénieurs-conseils
6a, rue de l'Eglise
L-1456 LUXEMBOURG
Tel.: (+352) 49 00 65 1
Fax.: (+352) 49 25 38
E-Mail: e-mail@tr-engineering.lu

planet+
11-13, St Gronde - Zuchaye Ouschte
L-1331 LUXEMBOURG
Tel (352) 442308-1 Fax (352) 442308-90
e-mail: mail@planetplus.lu
www.planetplus.lu